

Inscription Cantine  
dans les temps (c'est-à-dire du 1<sup>er</sup> au 28)  
pour manger en cantine le mois suivant

Oui

Non

L'inscription à compter du 29  
et jusqu'à la fin du mois suivant  
est dite «**RETARD**»

Pour  
septembre

Après  
septembre

3,50€ le repas

Exceptionnellement  
3,50€ le repas

5,00€ le repas

Paiement  
Sur le Site en CB  
En Mairie par Chèque/Espèces

Paiement  
Uniquement en Mairie  
par Chèque/Espèces